

COMPÉTITION CTV BEST IN SHORTS

Date limite: vendredi 11 juillet 2025 à 16h30

Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, accepte présentement les soumissions de films pour la compétition de courts métrages CTV Best in Shorts 2025.

CTV Best in Shorts

Premier prix : \$1,500

Deuxième prix : \$750

Bourse d'études

1250\$ seront remis à un étudiant inscrit ou prévoyant s'inscrire à un programme d'études postsecondaires.

Tous les films inscrits seront jugés selon la qualité, l'originalité, le mérite technique et le contenu. Les œuvres de fiction, les documentaires, les films expérimentaux, les films d'animation et les vidéoclips musicaux sont admissibles. Les films des finalistes seront présentés en salle, devant public, lors de la 37e édition de Cinéfest Sudbury, le Festival international du film. Par la suite, des prix en argent seront remis lors d'une cérémonie à cet effet.

RÈGLEMENTS

- La compétition est ouverte à tous les cinéastes résidant dans le Nord de l'Ontario, sauf toute personne étant ou ayant été: (i) dirigeant ou employé de Cinéfest Sudbury, le Festival international du film; (ii) commanditaire de la compétition CTV Best in Shorts (y compris les sociétés affiliées, filiales, franchisés, agences de publicité/promotion et fournisseurs de services); (iii) membre de la famille immédiate d'un membre du personnel ou d'un commanditaire de la compétition CTV Best in Shorts (mère, père, sœur, frère, fille, fils ou conjoint), peu importe où la personne habite; ou (iv) domiciliée avec une telle personne, qu'elle soit liée ou non.
- Pour être reconnu comme cinéaste nord-ontarien, la personne doit: (i) avoir sa résidence principale dans le Nord de l'Ontario et/ou avoir vécu dans la région pendant au moins 10 ans.
- Dans le cadre de cette compétition, un cinéaste est défini comme étant le responsable (ou réalisateur) du court métrage.
- La durée du film soumis ne doit pas dépasser 15 minutes (y compris les génériques du début et de la fin).
- Le ou la cinéaste doit fournir une copie (fichier) du film en haute résolution (1080p ProRes, .mp4 ou AVI) sur un dispositif de stockage de données (clé USB, disque compact, etc.) ou dans un dossier numérique sur média accessible par ordinateur (les copies et/ou disques numériques ne seront pas retournés, sauf s'il y a demande précise à cet effet; les instructions pour le retour doivent être indiquées clairement en pièce jointe au courriel).
- Si le film est sélectionné pour la séance des finalistes, Cinéfest Sudbury créera un DCP à partir de la copie numérique fournie pour la soumission. Les finalistes désirant créer leur propre DCP ou fournir une nouvelle copie numérique doivent le faire avant le 1 septembre 2025. Le seul format de projection pour la compétition est DCP.
- Les participants peuvent soumettre plus d'un projet. Toutefois, ils ne seront admissibles qu'à un seul prix en argent.
- L'aide professionnelle, pour tous les films soumis, doit être limitée à la consultation. Bien que l'utilisation d'équipement de montage vidéo professionnel soit acceptable, les participants ayant fait appel aux services (rémunérés ou bénévoles) d'établissements de postproduction ou de professionnels accrédités pour le montage, la correction des couleurs (étalonnage) et l'assemblage ou ceux ayant confié le contrôle créatif à des professionnels pour le bénéfice de ceux-ci seront disqualifiés.
- Les films et les vidéos sont jugés selon la qualité, l'originalité, la réalisation technique et le contenu par un jury composé de professionnels de l'industrie impartiaux. Les décisions du jury sont finales et sans appel. Un conservateur invité sélectionnera les films finalistes soumis à l'examen du jury.
- Toutes les soumissions doivent être étiquetées avec le titre du projet, la durée en minutes ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du cinéaste. En cas de non-respect de ces exigences, l'inscription sera jugée incomplète et inadmissible.
- On fera savoir aux participants si leur projet a été retenu pour être soumis à l'examen du jury. Les finalistes (accompagnés d'une personne de leur choix) seront invités à la séance de projection et à la cérémonie de remise des prix pendant l'édition 2025 de Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, qui se déroulera du 13 au 21 septembre. La date et l'heure de la séance seront connues peu avant le début du festival.
- S'ils sont sélectionnés, les finalistes doivent autoriser l'utilisation de tout matériel publicitaire aux fins de promotion.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. Nom complet du participant

2. Numéro de téléphone (jour)

3. Adresse de courriel

4. Adresse postale

5. Rôle du participant dans la production (p. ex. réalisateur, acteur, caméraman, auteur, etc.)

6. Durée en minutes
(maximum: 15 minutes)

7. Titre de la production

8. Lien à la production ou clé à mémoire USB incluse

9. Cochez l'option la plus pertinente (je suis...)

Un cinéaste indépendant

Un élève du secondaire

Un étudiant du postsecondaire

Un élève du primaire

10. Le film soumis est un projet scolaire : Oui Non

11. Veuillez inclure un bref synopsis de même qu'une courte biographie: Pièce jointe

Signature requise en Page 4.

Le soussigné reconnaît avoir lu et accepte de se conformer à tous les règlements apparaissant en page 2. Le film soumis, en tout ou en partie (musique, images, etc.), ne contrevient pas aux droits d'auteur appartenant à quelqu'un d'autre que moi. En participant à la compétition CTV Best in Shorts (pour moi, mes légataires, mes exécuteurs et mes administrateurs), j'accepte, par la présente, toutes les décisions relatives à la diffusion et tient indemne Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, les commanditaires de la compétition CTV Best in Shorts (y compris ses sociétés mères, filiales et franchisés), le jury de la compétition, les commanditaires de prix (y compris leurs sociétés mères, filiales et franchisés) de toute responsabilité ou poursuite judiciaire relativement à ladite compétition.

En m'inscrivant à la compétition CTV Best in Shorts, je consens de façon irrévocable à l'utilisation par Cinéfest Sudbury, le Festival international du film (y compris ses sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, franchisés, agences de publicité/promotion et/ou fournisseurs de services) du film soumis, de mon nom, de mon lieu de résidence (ville, province), de ma voix, des photographies ou images similaires aux fins de publicité dans quelque média que ce soit (y compris internet). Je consens également à l'utilisation de déclarations de ma part ou qui me sont attribuables en rapport à la compétition CTV Best in Shorts, et ce, sans avis ou compensation.

Signature

Date

Veillez nous faire parvenir un fichier numérique du film en haute résolution (1080p ProRes, .mp4 ou .avi) ou une clé à mémoire USB de même que le formulaire d'inscription dûment rempli à :

Objet: CTV Best in Shorts
Cinéfest Sudbury, le Festival international du film
40, rue Larch, unité 103
Sudbury (Ontario) P3E 5M7

Date limite des inscriptions: vendredi 11 juillet 2025 à 16h30

** Toutes les soumissions doivent être étiquetées avec le titre du projet et le nom du participant.*

Présentateur du festival

Commanditaire principal



(NOTE: Afin de faciliter la lecture de ce texte, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les filles et les femmes que les garçons et les hommes.)